

LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE - D'OÙ VIENT-ELLE ? -

FICHE PRATIQUE À DESTINATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

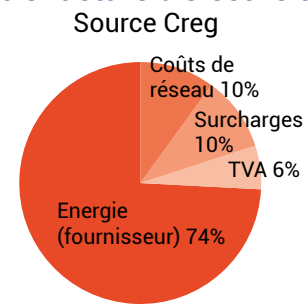
Retrouvez l'information complète
et mise à jour sur
www.aides-energie.brussels



Quelle est la cause de la hausse tarifaire que nous observons maintenant sur les factures d'énergie ?

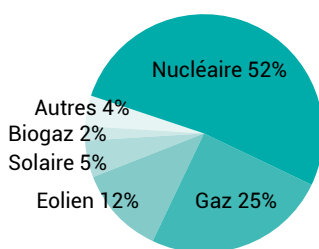
La hausse tarifaire que nous observons maintenant reflète la hausse des prix dans les marchés de gros de l'électricité et du gaz. Rappelons que le prix du marché de gros ne peut influencer qu'une partie du prix final payé par le consommateur, le reste étant des coûts de distribution et de transport, surcharges et impôts (voir graphique ci-dessous).

Les composants de votre facture d'électricité



Mix énergétique en Belgique en 2021

Source Elia



Pourquoi y a-t-il une hausse généralisée des prix sur les marchés de gros ?

La cause principale de cette hausse est l'augmentation du prix du gaz naturel dans les marchés internationaux. En Belgique, 47 % de la population se chauffe au gaz. En Région bruxelloise, ce pourcentage augmente jusqu'à 79 %. Par ailleurs, bien qu'en moyenne seuls 25 % de notre production d'électricité provienne du gaz (voir graphique ci-dessous), le mécanisme de fixation des prix de gros de l'électricité en Europe a pour conséquence que le prix de l'électricité est souvent lié au prix du gaz.

Pourquoi le prix du gaz a-t-il un tel effet sur le prix de l'électricité ?

Le mécanisme de fixation des prix de gros fonctionne de façon à ce que le prix final de toute l'électricité produite à un moment concret soit déterminé par la dernière source appelée à combler la demande totale du pays, source qui est le plus souvent le gaz. En d'autres mots, chaque fois que l'on n'arrive pas à combler toute la demande belge d'électricité avec des sources moins coûteuses (renouvelables, nucléaire, etc.) et qu'on a besoin de brûler du gaz pour que tout le monde puisse avoir de l'électricité, toute notre électricité sera payée au prix du gaz. Dès lors, une augmentation du prix du gaz comme celle que nous observons aujourd'hui a des conséquences directes sur le prix de toute l'électricité que nous consommons. L'Union européenne réfléchit actuellement à une réforme de ce mécanisme de fixation des prix.

Pourquoi le prix du gaz augmente-t-il autant ?

Quatre grandes causes peuvent être identifiées :

- **La relance économique suite à la crise du Covid-19.** Après plusieurs mois d'activité économique à l'arrêt en 2020 et 2021 suite à la pandémie, celle-ci a fortement repris au niveau global, sans que l'on ait pu suffisamment prévoir les délais et l'ampleur de cette reprise. Cela a mené à une demande élevée de gaz au niveau mondial qui, face à une offre qui n'a pas su s'adapter assez rapidement, fait grimper le prix du gaz.
- **Les enjeux géopolitiques et l'invasion russe de l'Ukraine.**
- **L'inaction de l'Union européenne et de ses Etats membres.** L'UE et les différents Etats européens ont tardé à mettre en œuvre des mesures limitant le prix du gaz pour les consommateurs. Actuellement, il y a un accord sur certaines mesures (captation et taxation des surprofits et réduction de la demande), mais pas encore sur d'autres mesures plus structurelles pour faire baisser directement le prix du gaz.
- **L'augmentation du prix des droits d'émission du CO2.** Vu les ambitions climatiques de l'Union européenne, qui passent par la réduction des émissions totales de CO2 dans les années à venir, les droits d'émission disponibles dans le marché européen d'échange de quotas d'émission sont progressivement réduits, et donc leur prix augmente. Il faut néanmoins préciser que ce quatrième facteur explique seulement une petite partie (environ 10 %) de l'augmentation totale des prix.

Jusqu'à quand devons-nous nous attendre à des prix exceptionnellement hauts ?

Les experts estiment que les prix continueront à être élevés pendant plusieurs années. De nombreux éléments qui influenceront potentiellement le montant de la facture sont en discussion au niveau européen : fixation des prix, possibilité de mener des achats groupés, investissements dans d'autres sources d'énergie, transition énergétique, etc. En fonction des options choisies, cet impact sera négatif ou positif.

Concrètement, à quoi s'attendre comme augmentation des prix sur une année ?

Avec un contrat «variable», il est très difficile de prévoir le prix à payer pour une année.

Selon la CREG (le régulateur fédéral): les prix du mois de septembre 2022 pour une consommation moyenne annuelle (ménage composé de quatre personnes) s'élèvent à : 3.250 €/an pour l'électricité et 5.950 €/an pour le gaz, c'est-à-dire que la facture annuelle d'électricité et de gaz avoisine les 9.200 €.

Les tableaux ci-après montrent l'évolution des prix et permettent une comparaison entre le tarif commercial et le tarif social : <https://www.creg.be/sites/default/files/assets/Publications/Studies/F2442FR.pdf> (graphique pages 38 et 40).